

# La Suisse veut atteindre la neutralité climatique d'ici 2050

Autor(en): **Peter, Theodora**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **50 (2023)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1051974>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La Suisse veut atteindre la neutralité climatique d'ici 2050

Le 18 juin 2023, le peuple suisse a accepté la loi climat à près de 60 % des voix. Celle-ci prévoit l'abandon progressif des sources d'énergie fossiles comme le pétrole et le gaz. Toutefois, de nouveaux conflits s'esquissent autour des options sans CO<sub>2</sub>.

THEODORA PETER

«Le peuple a accepté un objectif ambitieux», a déclaré le conseiller fédéral Albert Rösti (UDC) après la votation. Le ministre de l'énergie et de l'environnement, qui n'est entré au gouvernement qu'en janvier, a défendu la loi climat adoptée par le Parlement contre la volonté de son parti. L'UDC estime en effet que l'abandon du pétrole et du gaz met en péril la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse et a attaqué en référendum ce qu'elle a appelé la «loi sur le gaspillage de l'électricité». Mais la majorité des votants ont suivi la consigne de vote des autres partis, puisque 59,1 % d'entre eux se sont déclarés favorables à la neutralité climatique d'ici 2050. Les Suisses de l'étranger ont même voté à 76,8 % pour cet objectif.

### Un élan pour les énergies renouvelables

La loi climat contraint l'industrie, les transports et les ménages à réduire fortement leurs émissions de gaz à effet de serre nocifs pour l'environnement au cours des trois prochaines décennies. En contrepartie, des investissements massifs dans des technologies sans CO<sub>2</sub> sont nécessaires. Pour cela, le Parlement a débloqué des fonds d'encouragement à hauteur de 3,2 milliards de francs au total, par exemple pour inciter les propriétaires immobi-

liers à remplacer leurs chauffages polluants au mazout ou au gaz par des pompes à chaleur. Sur les routes, les véhicules électriques remplaceront progressivement ceux à essence et les diesels. L'industrie et le commerce doivent opter pour une production respectueuse du climat.

Pour Albert Rösti, la Suisse ne pourra toutefois atteindre l'objectif dit «de zéro net» que si elle produit davantage d'électricité elle-même: «Nous ne pouvons pas nous contenter de compter sur les importations.» Le ministre de l'énergie et de l'environnement espère que le Parlement entérinera encore en septembre la nouvelle loi relative à un approvisionnement en électricité sûr. Ce projet donnerait de l'élan à l'énergie hydraulique, solaire et éolienne. La question de savoir dans quelle mesure on acceptera l'impact des nouveaux barrages, éoliennes ou centrales solaires sur la nature et le paysage fait toutefois l'objet d'une controverse politique. Selon l'issue des débats au Parlement, cette loi pourrait elle aussi faire l'objet d'un référendum, puis d'une nouvelle votation populaire.

### Les centrales nucléaires reviennent sur le tapis

Les partis bourgeois et les associations économiques doutent que les énergies renouvelables parviennent à couvrir les besoins en électricité de la Suisse. Ainsi, le

La nouvelle loi climat donnera aussi de l'élan à de nouveaux grands projets solaires et éoliens. Mais leur impact sur la nature et le paysage fait l'objet d'une controverse. Ici, le parc éolien le plus en altitude d'Europe, au bord du lac de Gries (VS), non loin du col du Nufenen.

Photo Keystone



dimanche même de la votation, certaines voix se sont élevées pour réclamer de nouvelles centrales nucléaires. Le PLR et l'UDC notent qu'on ne peut pas renoncer à la légère à l'énergie issue de la fission nucléaire, «respectueuse du climat». Seulement, la construction de nouvelles centrales nucléaires est interdite par la loi suisse depuis 2017, quand le peuple a approuvé la stratégie énergétique 2050 et l'abandon de l'énergie nucléaire.

Néanmoins, l'urgence climatique et la crainte d'une pénurie d'électricité pourraient rebattre les cartes, et retarder au moins la sortie prévue du nucléaire. Ainsi, Albert Rösti plaide lui aussi pour un maintien en activité des centrales nucléaires suisses «jusqu'à ce que l'approvisionnement soit garanti». Or, pour cela, des rééquipements parfois coûteux seraient nécessaires. Reste à savoir si les exploitants des centrales seront prêts à faire ces investissements. En 2019, le groupe énergétique BKW a débranché la centrale nucléaire de Mühleberg parce que la poursuite de son exploitation n'aurait plus été rentable.

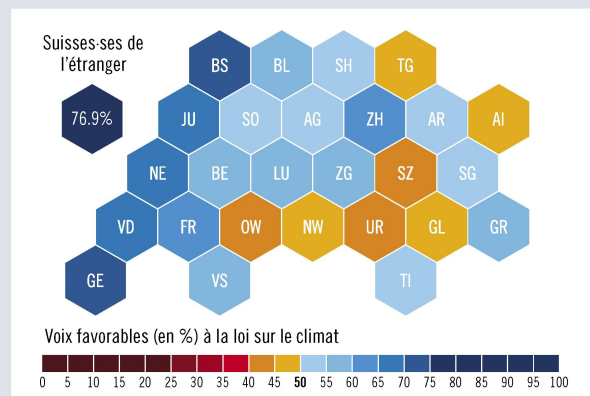
Le peuple suisse pourrait ainsi devoir revoter sur la question du nucléaire dans quelques années. Un comité de droite rassemble actuellement, sous le slogan «Stop au black-out», des signatures en vue d'une initiative populaire prévoyant de lever l'interdiction en vigueur sur les centrales et d'autoriser, dans la Constitution, «toute forme de production d'électricité respectueuse du climat». La gauche se contente de secouer la tête devant cette «revalorisation idéologique» de l'énergie nucléaire. Si l'on développe les énergies renouvelables comme prévu, aucune pénurie d'électricité ne menace même en hiver, souligne le conseiller national PS Roger Nordmann, spécialiste en politique énergétique. Les partis verts de gauche, quant à eux, estiment qu'outre l'énergie hydraulique et éolienne, les installations solaires sur les bâtiments recèlent un potentiel important, jusqu'ici inexploité.

## L'Alliance climatique veut accélérer le tempo

La gagnante de ce dimanche de votations est l'Alliance climatique, une organisation interpartisane. Galvanisée par le oui du peuple, elle attend désormais de la Suisse qu'elle «élève ses ambitions» et accélère le rythme, en particulier en vue de la révision de la loi sur le CO<sub>2</sub>. Le projet actuellement débattu par le Parlement est insuffisant, d'après elle, pour atteindre les objectifs de protection climatique dans les délais. L'Alliance climatique veut aussi que la place financière prenne ses responsabilités. Les banques suisses, dit-elle, doivent pousser les «grandes entreprises polluantes» à revoir leur philosophie et à agir. Le mouvement de protection du climat compte donner du poids à ses revendications lors d'une manifestation sur la Place fédérale de Berne le 30 septembre – trois semaines avant les élections fédérales.

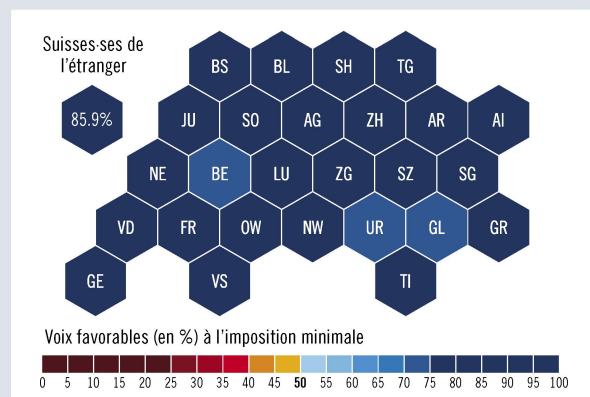
## Oui à la loi sur le climat

Les votants ont accepté à 59,1 % la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique, en vertu de laquelle la Suisse doit atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.



## Oui à l'imposition minimale

Avec 78,5 % des voix, le peuple a accepté l'introduction d'une imposition minimale pour les grands groupes d'entreprises actifs à l'échelle internationale. Par cette réforme, la Suisse prend part à un projet de l'OCDE et du G20.



## Oui à la prolongation de la loi Covid-19

61,9 % des votants ont accepté une prolongation de la loi Covid-19 à titre préventif jusqu'à la fin de 2024. Ainsi, les certificats Covid pourraient être réactivés si nécessaire, par exemple pour voyager dans d'autres pays.

